



LA MAIRIE DE ZAGNANADO

Zagnanado, le mercredi 25 juin 2025

A

Messieurs les membres du conseil de supervision de Zagnanado

N° 12G/ 680/C-ZDO/SE/SA

ZAGNANADO

Objet : Convocation à la session du Conseil de supervision – Juin 2025

Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin, j'ai l'honneur de vous convoquer à la session du Conseil de supervision du mois de juin 2025.

Cette session, précédemment prévue pour le mardi 24 juin 2025 et qui n'a pu se tenir pour faute de quorum, est reprogrammée pour le **vendredi 27 juin 2025 à partir de 14 Heures 30 minutes précises**, dans la salle de délibération de la Mairie de Zagnanado.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du rapport d'activités du Secrétaire Exécutif pour le compte du mois de mai 2025 ;
2. Affectation du résultat du compte administratif, exercice 2024 ;
3. Actualisation de la délibération portant autorisation de paiement des divers avantages aux directeurs techniques et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, PRMP et Auditeur Interne), Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE, chef service Radio Transmission) et collaborateurs de la mairie de Zagnanado.
4. Questions Diverses.

Compte tenu de l'importance des points à examiner, votre présence et votre ponctualité sont vivement requises.

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, veuillez agréer, Messieurs les Conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

AMPLIATION :

- PDZ (ATCR)01 ;
- Membres CS.....06 ;
- SE.....01 ;
- Archives01 ;
- Directeurs.....05 ;
- Chrono.....01.



Justin KANNINKPO

Maire de la Commune de Zagnanado



DELIBERATION ANNEE 2025 N° 12G/24/CS/ZDO/SE-SA^R
PORTANT ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE
EXECUTIF POUR LE COMPTE DU MOIS DE MAI 2025

Effectif Total des Conseillers : **07**
Nbre de Conseillers présents : **04**
Nombre de procuration : **01**
Nbre de Conseillers absents : **01**
Nbre de décès ; **01**

Le Conseil de supervision de la Commune de Zagnanado régulièrement convoqué et réuni en sa séance mensuelle le mardi 24 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste les listes de présences jointes au procès-verbal de ladite réunion ;

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu la loi N° 2021-014 du 20 décembre 2021 portant code de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-226 du 23 avril 2025, portant nomination de Monsieur Daniel Valère SETONNOUGBO en qualité de Préfet du département du Zou

vu l'arrêté préfectoral n°12/059/PDZ/SG/STCCD/SA du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Zagnanado ;

vu l'arrêté communal 2025 n°12/03/C-ZDO/SE/DAAF/SA du 28 février 2025, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Commune de Zagnanado ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu le Procès-Verbal de la réunion du Conseil de supervision de la commune tenue le vendredi 27 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025 ;

après en avoir délibéré par cinq (05) voix pour, zéro (00) voix contre et zéro (00) abstention,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est Adopté le rapport d'activités du Secrétaire Exécutif pour le compte du mois de mai 2025

Article 2 : Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. *R*

Fait à Zagnanado, le 27 juin 2025.

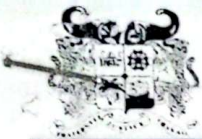
Pour le Conseil de Supervision,
Le Président,



[Signature]
Justin KANNINKPO
Maire de la Commune

Ampliations :

- PDZ.....01 ;
- Membres du CS.....07 ;
- SE01 ;
- Direc Mairie.....05 ;
- Archives.....01 ;
- Chrono.....01.



**DELIBERATION ANNEE 2025 N° 12G/25/CS/ZDO/SE/DAAF/SA
PORTANT AFFECTATION, EN SESSION DE FONCTIONNEMENT, DU
RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF, EXERCICE 2024**

Effectif Total des Conseillers : 07
Nbre de Conseillers présents : 04
Nombre de procuration : 01
Nbre de Conseillers absents : 01
Nbre de décès ; 01

Le Conseil de supervision de la Commune de Zagnanado régulièrement convoqué et réuni en sa séance mensuelle le mardi 24 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste les listes de présences jointes au procès-verbal de ladite réunion ;

vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu la loi N° 2021-014 du 20 décembre 2021 portant code de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-226 du 23 avril 2025, portant nomination de Monsieur Daniel Valère SETONNOUGBO en qualité de Préfet du département du Zou

vu l'arrêté préfectoral n°12/059/PDZ/SG/STCCD/SA du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Zagnanado ;

vu l'arrêté communal 2025 n°12/03/C-ZDO/SE/DAAF/SA du 28 février 2025, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Commune de Zagnanado ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu le Procès-Verbal de la réunion du Conseil de supervision de la commune tenue le vendredi 27 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025 ;

après en avoir délibéré par cinq (05) voix pour, zéro (00) voix contre et zéro (00) abstention,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est adopté l'affectation du résultat du compte administratif, exercice 2024 de la Commune de Zagnanado pour un montant de quarante-neuf millions neuf cent trente-trois mille huit cent cinquante-huit **(49 933 858)** Francs CFA.

Article 2 : Est affecté au chapitre 118 (Excédents de fonctionnement capitalisés du compte administratif, exercice 2024, la somme de dix-sept millions sept cent treize mille cent quatre-vingt **(17 713 180)** Francs CFA pour couvrir le besoin de financement.

Article 3 : Est maintenu au chapitre 002 (Résultat Excédentaire de Fonctionnement Reporté) du compte administratif, exercice 2024, la somme de trente-deux millions deux cent vingt mille six cent soixante-dix-huit **(32 220 678)** Francs CFA pour le paiement des salaires et indemnités de fonction des élus.

Article 4 : Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Zagnanado, le 27 juin 2025.

Pour le Conseil de Supervision,

Le Président



Justin KANNINKPO
Maire de la Commune

Ampliations :

- PDZ.....01 ;
- Membres du CS.....07 ;
- SE01 ;
- Direc Mairie.....05 ;
- Archives.....01 ;
- Chrono.....01.



**DELIBERATION ANNEE 2025 N° 12G/26 /CS/ZDO/SE/DAAF/SA
PORTANT ACTUALISATION DE LA DELIBERATION PORTANT
AUTORISATION DE PAIEMENT DES DIVERS AVANTAGES AUX
DIRECTEURS TECHNIQUES, CHEFS DE SERVICE ET COLLABORATEURS
DE LA MAIRIE DE ZAGNANADO**

Effectif Total des Conseillers : 07
Nbre de Conseillers présents : 04
Nombre de procuration : 01
Nbre de Conseillers absents : 01
Nbre de décès : 01

Le Conseil de supervision de la Commune de Zagnanado régulièrement convoqué et réuni en sa séance mensuelle le mardi 24 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste les listes de présences jointes au procès-verbal de ladite réunion ;

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu la loi N° 2021-014 du 20 décembre 2021 portant code de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;

vu le décret n° 2025-226 du 23 avril 2025, portant nomination de Monsieur Daniel Valère SETONNOUGBO en qualité de Préfet du département du Zou

vu l'arrêté préfectoral n°12/059/PDZ/SG/STCCD/SA du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Zagnanado ;

vu l'arrêté communal 2025 n°12/03/C-ZDO/SE/DAAF/SA du 28 février 2025, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Commune de Zagnanado ;

vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu le Procès-Verbal de la réunion du Conseil de supervision de la commune tenue le vendredi 27 juin 2025 pour le compte du mois de juin 2025 ;

après en avoir délibéré par cinq (05) voix pour, zéro (00) voix contre et zéro (00) abstention, f

DECIDE :

Article 1^{er} : Est Actualisée de la délibération portant autorisation de paiement des divers avantages aux directeurs techniques et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, PRMP et Auditeur Interne), Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE, chef service Radio Transmission) et collaborateurs de la mairie de Zagnanado

Article 2 : Lesdits avantages, ainsi que leurs montants respectifs, sont détaillés dans les tableaux ci-après, selon les catégories d'agents concernées :

CHEFS DE SERVICES		
DESIGNATIONS	Montant Mensuel	OBSERVATIONS
Prime/Indemnités		
Indemnités de Sujétion	40 000	Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE....)
Primes de Risque	20 000	Comptable Matières, Budget et Finance, Régisseur des Recettes
Carburant		
Dotation spécifique en carburant au Régisseur des Recettes	20 000	
Carburant	20 000	Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE....)

DIRECTEURS		
Désignations	Montant Mensuel	OBSERVATIONS
Indemnités de Sujétion	50 000	Directeurs et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, C/CCMP, PRMP, Auditeur Interne...)
Carburant	30 000	Directeurs et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, C/CCMP, PRMP, Auditeur Interne...)

M RF

AUTRES CADRES (Collaborateurs)		
Désignations	Montant Mensuel	OBSERVATIONS
Prime/Indemnités		
Indemnités de Sujétion	5 000	Collaborateurs
Primes de Risque	5 000	Caissier du guichet unique
Carburant		
Dotation spécifique en carburant à l'Agent de Liaison	30 000	
Carburant	5 000	Collaborateurs

Article 3 : Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Handwritten signature

Fait à Zagnanado, le 27 juin 2025.

Pour le Conseil de Supervision,

Président,



Justin KANNINKPO

Maire de la Commune

Handwritten signature of Justin Kanninkpo

Ampliations :

- PDZ.....01 ;
- Membres du CS.....07 ;
- SE01 ;
- Direc Mairie.....05 ;
- Archives.....01 ;
- Chrono.....01.



CONSEIL DE SUPERVISION DE LA COMMUNE DE ZAGNANADO

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SUPERVISION
DE LA COMMUNE DE ZAGNANADO**

N°12G/ 27 /CS/ZDO/SE/SA

Séance du 27 juin 2025

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 27 juin 2025, à 15 heures 05 minutes, s'est tenue dans la salle de délibération de la mairie de Zagnanado, la réunion mensuelle du Conseil de Supervision, sous la présidence du Maire.

À la suite du décès, le 06 mars 2025, de Monsieur Symphorien MISSEGBETCHE, Président de la Commission des Affaires Sociales, Sportives et Culturelles (CASSC), et en attendant l'installation de son suppléant, six (06) conseillers ont été convoqués. Parmi eux, quatre (04) ont répondu présents.

Les absents étaient :

- Monsieur AKPOYETE Damase, Président de la Commission de la Coopération et des Relations avec les Institutions, sans motif ;
- Monsieur DONVIDE Dèwanou, Président de la Commission des Affaires Économiques et Financières ayant donné procuration au Premier Adjoint au Maire.

Le Secrétaire Exécutif a ensuite présenté l'ordre du jour de la séance.

II. ORDRE DU JOUR

1. Adoption du rapport d'activités du Secrétaire Exécutif pour le compte du mois de mai 2025 ;
2. Affectation du résultat du compte administratif, exercice 2024 ;
3. Actualisation de la délibération portant autorisation de paiement des divers avantages aux directeurs techniques et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, PRMP et Auditeur Interne), Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE, chef service Radio Transmission) et collaborateurs de la mairie de Zagnanado.

(Signature)

4. Questions Diverses.

Les débats ont ensuite suivi l'ordre du jour.

III. DISCUSSIONS ET DÉCISIONS

1- Adoption du rapport d'activités du Secrétaire Exécutif pour le compte du mois de mai 2025

Le Secrétaire Exécutif a présenté un résumé du rapport d'activités du mois de mai 2025. Le Maire a salué encore une fois, la richesse des informations contenues dans ce rapport, notamment la qualité des détails relatifs aux activités de terrain, ainsi que la pertinence des commentaires explicatifs.

Les interventions des conseillers sont résumées comme suit :

- ✓ Le Premier Adjoint au Maire a proposé qu'il soit accordé un délai, par rapport aux activités des Directeurs.
- ✓ Il a fait aussi une observation au niveau du Directeur des Services Informatiques (DSI), ses activités ne bougent. Après explication fournie par le Secrétaire Exécutif, la clarification a été jugée satisfaisante.
- ✓ Le Maire a, à son tour, félicité le Secrétaire Exécutif et son équipe pour la qualité du travail accompli.

À l'issue des échanges, le Conseil a adopté le rapport à l'unanimité :

Adoption du rapport d'activités du Secrétaire Exécutif pour le compte du mois de mai 2025 ;

Pour : 05 – Contre : 00 – Abstention : 00

2- Affectation du résultat du compte administratif, exercice 2024

Le Conseil a Affecté le résultat du compte administratif, exercice 2024, d'un montant de 32 220 678 FCFA, à la session de fonctionnement :

Pour : 05 – Contre : 00 – Abstention : 00

3- Actualisation de la délibération portant autorisation de paiement des divers avantages aux directeurs techniques et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, PRMP et Auditeur Interne), Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE, chef service Radio Transmission) et collaborateurs de la mairie de Zagnanado

FO

2

Le Conseil a Actualisé la délibération portant autorisation de paiement des divers avantages aux directeurs techniques et assimilés (Chef du cabinet du maire, Chef Cellule Juridique, PRMP et Auditeur Interne), Chefs de service et assimilés (Chargé de protocole du Maire, Chargé de Mission du Maire, Secrétaire Particulier du SE, chef service Radio Transmission) et collaborateurs de la mairie de Zagnanado :

Pour : 05 – Contre : 00 – Abstention : 00

4- Divers

a) Intervention du Premier Adjoint au Maire :

Il a souhaité des éclaircissements sur la procédure ayant conduit à l'intégration de nouveaux agents collecteurs : s'agit-il d'une liste d'attente issue du précédent recrutement ou d'une autre méthode ?

Aussi a-t-il demandé à connaître le niveau d'évolution de la procédure relative aux caniveaux du marché de Kpédékpo.

Le Secrétaire Exécutif a indiqué qu'il s'est rapproché du Régisseur des Recettes en lui demandant de fournir une documentation sur les agents collecteurs.

S'agissant de la deuxième préoccupation ; le Secrétaire Exécutif a informé que ce projet figure parmi les huit (08) marchés actuellement en cours de traitement.

b) Intervention du Maire :

Il a suggéré que le point relatif aux agents collecteurs soit inscrit à l'ordre du jour d'une session.

c) Intervention du Président de la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE)

Il a souhaité connaître les préparatifs du 1^{er} Août 2025.

Le Secrétaire Exécutif a précisé que le Directeur du Développement Local et de la Planification (DDLDP) prépare la cérémonie du 1^{er} Août et les dispositions sont en cours à cet effet.

IV. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été levée à 15 heures 55 minutes dans une atmosphère de satisfaction générale.

Fait à Zagnanado, le 27 juin 2025

[Signature] 3 *[Signature]*

Ont signé :

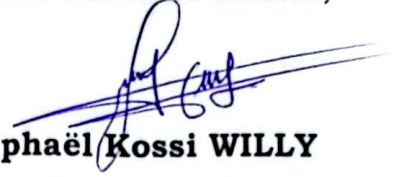
Le Président de séance,



Justin KANNINKPO

Maire de la Commune

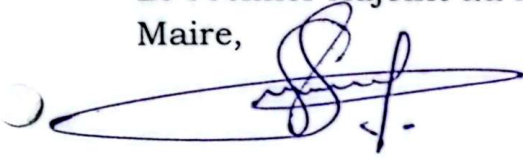
Le secrétaire de Séance,



Raphaël Kossi WILLY

Secrétaire Exécutif

Le Premier Adjoint au Maire,
Maire,



Y. Athanase DEGAN

Le Deuxième Adjoint au



Victor Y. AHOLOUKPE

Le Président de la CADE,



Aubin KPEDJO



Date : Mardi 27 juin 2025

Objet : Réunion du Conseil de Supervision, mois de juin 2025

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES ET DU SECRETAIRE EXECUTIF

N°	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts		Signature
			Téléphone	E-mail	
1.	KANNINKPO Justin	Maire	0197091092	Kanninkpo@gmail.com	
2.	DEGAN Y. Athanase	PAM	0197211745	/	
3.	AHOLOUKPE Y. Victor	DAM	0195400760	/	
4.	KPEDJO L. Aubin	P/CASE	0164537209	/	
5.	/				
6.					
7.					



COMMUNE DE ZAGNANADO
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 25 ZAGNANADO
Tél. +229 94 49 49 47
E-mail : communedezagnanado@gmail.com



Date : Mardi 27 Juin 2025

Objet : Réunion du Conseil de Supervision, mois de juin 2025

LISTE DES MEMBRES ABSENTS

N°	Noms & Prénoms	Fonction
01	AKPOYETE Damase	P/CCRI
02	DOUVIDE Déwanou	P/CAEF
03		
04		
05		

Le Secrétaire Exécutif

Raphaël Kossi WILLY

Le Maire

Justin KANNINKPO

PROCURATION

Je, soussigné Mathias DONVIDE, Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières de la Commune de Zagnanado, donne procuration à Monsieur Athanase DEGAN, Premier Adjoint au Maire de Zagnanado, pour répondre en mes lieu et place à la session du Conseil de Supervision de juin 2025 de la commune de Zagnanado prévue pour le 27 juin 2025 à partir de 14 heures 30.

En foi de quoi je lui délivre la présente procuration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cotonou, le 26 juin 2025.


Mathias DONVIDE



Date : Mardi 27 Juin 2025

Objet : Réunion du Conseil de Supervision, mois de juin 2025

LISTE DE PRESENCE

N°	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts		Signature
			Téléphone	E-mail	
1.	AKOVOWANOU O. Virgile	CI/BFR	0197710573	-	
2.	HOUESSOUKPE Igor	SP/SE	01-4344-32 24	-	
3.	KOSSOUTO Thierry	CPCOM	0197307763	-	
4.	IVANOU B. Oslu	CC/Maire	0167203327	-	
5.	AÏSSECHE Lydia	C/SA	0197459105	-	
6.					
7.					
8.					
9.					